

Paris, le 29 juin 2009

L'Autorité des marchés financiers publie son rapport annuel 2008 et présente son plan stratégique

Le 29 juin 2009, Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers a présenté à la presse le 6^{ème} rapport annuel de l'AMF relatif à l'année 2008. Il a également présenté les orientations du plan stratégique de l'Autorité pour les 5 prochaines années. Les priorités de l'AMF pour les années à venir se déclineront à travers trois axes principaux d'action :

- Le renforcement de la protection de l'épargne et de la confiance des investisseurs individuels ;
- Une surveillance accrue des risques, un meilleur contrôle des acteurs, une sanction plus efficace ;
- Une participation plus active aux efforts d'attractivité de la Place au bénéfice des épargnants et du financement de l'économie.

Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, l'AMF publie une cartographie des risques et des tendances sur les marchés financiers et les marchés de l'épargne en France et au niveau international. Cette analyse s'articule autour de deux problématiques qui sont celle des marchés financiers de gros, principalement animés par les intermédiaires financiers, les sociétés cotées et les investisseurs institutionnels, et celle des marchés de l'épargne individuelle et collective et les risques pour les investisseurs particuliers.

L'intégralité des documents sont consultables sur le site internet de l'AMF :

- Rapport annuel 2008 :
 - . [Synthèse du rapport annuel](#),
 - . [Brochure « Faits et chiffres »](#),
 - . [Rapport annuel](#).
- [Plan stratégique](#).
- [Cartographie 2009 des risques et des tendances sur les marchés financiers et pour l'épargne](#).